

Le football belge durant l'occupation.

(Virginie Massin – ULB)

Mon mémoire a étudié la pratique du football belge pendant l'occupation durant la Seconde Guerre mondiale. Le fil conducteur a été la position du Comité Exécutif (C.E.) de l'Union Royal Belge des Sociétés de Football Association, (U.R.B.S.F.A.) sur base des procès-verbaux du C.E. issus du fond d'archives de l'U.R.B.S.F.A. conservé aux Archives Générales du Royaume ainsi qu'une boîte non inventoriée issue de ce même fond. La problématique est la suivante : « Comment le Comité Exécutif de l'U.R.B.S.F.A. a-t-il réagit face à l'occupation allemande en Belgique ? Cette présence a-t-elle eu une conséquence sur la pratique du football belge entre 1940 et 1944 ? »

Ce travail est divisé en cinq parties, le premier chapitre a analysé la pratique du sport en Allemagne dans les années 30, la pratique du sport en France sous l'occupation allemande et enfin, la position de la F.I.F.A. et sa volonté d'apolitisme durant ce conflit.

La deuxième partie s'est focalisée sur la pratique du sport en Belgique de manière générale. Dans un premier temps, le travail s'est concentré sur le contrôle de la pratique par le Comité Olympique Belge (C.N./C.O.B.) jusqu'à la mort d'Henri Baillet-Latour ainsi que la volonté des occupants de créer un Commissariat Général à l'Education Physique et aux Sports. Ensuite, une partie se consacre aux accords réalisés avec la Kommandantur. L'U.R.B.S.F.A. a été l'une des fédérations qui était représentée par le C.N./C.O.B. Dans un second temps, la composition du C.E. de l'Union belge a été introduite. Après cela, les volontés du C.E. ont été étudiées et notamment leurs objectifs de permettre à leurs affiliés de reprendre la pratique du football suite à l'invasion allemande ainsi que les inconvénients de cette présence. Cette partie se conclue avec un avant-propos sur des tentatives d'instrumentalisation du sport par des fédérations sportives adhérents aux politiques nationalistes.

Le troisième chapitre s'est centralisé sur la position de l'Union belge face à des groupements sportifs politisés et plus précisément le Vlaamsche Voetbalbond (V.V.B.), groupe créé au début des années 30 suite au manque de représentation de la langue flamande au sein du Comité. Ensuite, ce mouvement a été dirigé par des personnalités proches notamment du V.N.V. ou du Verdinaso. Le C.E. a procédé à une tentative d'accord avec eux, qui ne s'est pas conclu par manque d'apolitisme de ces derniers. La fin de cette partie est sur la position de la presse sur la question de cette tentative d'entente entre le V.V.B. et l'U.R.B.S.F.A. L'avant dernier chapitre se concentre sur des joueurs ainsi que deux clubs qui ont participé ou organisé des rencontres contre l'équipe de l'armée allemande malgré les demandes de non-participation du C.E. Quatre rencontres ont été prises en considération par le Comité, trois matchs réalisés en 1942 et le dernier en 1944.

Enfin, le dernier chapitre a étudié l'épuration effectuée par le C.E. après la libération de la Belgique. En effet, l'Union belge a procédé à une épuration interne à tous les membres qui ont été accusés ou reconnus

pour actes antipatriotiques, ou bien des footballeurs ou clubs qui ont organisés, laissés des matchs contre les occupants s'effectuer au sein de leur infrastructure comme se fut le cas pour le Berchem Sport ainsi que l'Olympic de Charleroi.